



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/2  
14 mars 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Dix-septième session  
Genève, 28-30 avril 2008

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**RÉSULTATS DES RÉUNIONS DE RAPPORTEURS**

Note du secrétariat\*

Le Président informera la Section spécialisée des résultats de la réunion des rapporteurs tenue à Moscou en novembre 2007, qui portait sur les normes relatives aux œufs, aux ovoproduits et à la viande de canard, ainsi que de la réunion tenue à Rennes en avril 2008, qui a lancé les travaux sur la norme pour la viande de veau.

---

\* Le présent document a été soumis par la Division du commerce et du bois après la date limite fixée pour la documentation officielle, faute de ressources disponibles.

## **I. Réunion des rapporteurs sur les normes relatives aux œufs et aux ovoproduits, Moscou, 29-31 octobre 2007**

1. Les rapporteurs se sont réunis à Moscou à la demande de délégations participant aux sessions de la Section spécialisée de la normalisation de la viande qui voulaient entamer une révision des normes CEE-ONU relatives aux œufs.
2. La réunion a été organisée et les participants accueillis au nom de la délégation de la Fédération de Russie par l'Institut national russe de recherche pour l'aviculture de l'Académie des sciences agricoles. Les séances ont été complétées par une visite technique organisée à l'usine «Elinar Broiler» de transformation de la volaille, où les participants ont pu s'informer des évolutions récentes intervenues dans l'industrie russe de la volaille.
3. La principale raison à l'origine du réexamen des normes était qu'elles étaient devenues obsolètes et que certains pays tels que la Fédération de Russie, la Pologne et la République tchèque avaient exprimé le désir de les mettre à jour et de les simplifier. Ils demandaient à la Section spécialisée de la normalisation de la viande de créer un groupe de travail, et de prévoir une réunion de rapporteurs, pour réviser les normes et présenter des propositions en vue de les mettre à jour.
4. Les normes avaient été initialement élaborées sous les auspices de la Section spécialisée de la normalisation des œufs et des ovoproduits, aujourd'hui disparue. La dernière mise à jour date de 1994. La liste des normes CEE-ONU révisées qui ont été examinées à la réunion portait sur les œufs en coquille (42), les œufs en coquille destinés au traitement industriel (43), les œufs réfrigérés en coquille (44), les œufs de conserve en coquille (45) et certains produits d'œufs de poules destinés à l'industrie alimentaire (63).
5. Les participants ont également tenu compte dans leur débat des textes récemment adoptés par la Commission européenne, en particulier:
  - Le Règlement (CE) n° 1028/2006 du Conseil concernant les normes de commercialisation applicables aux œufs;
  - Le Règlement (CE) n° 557/2007 de la Commission portant modalités d'application du Règlement (CE) n° 1028/2006 du Conseil;
  - Le Règlement (CE) n° 1336/2007 de la Commission modifiant le Règlement (CE) n° 557/2007;
  - La Directive 2002/4/CE de la Commission concernant l'enregistrement des établissements d'élevage de poules pondeuses relevant de la directive 1999/74/CE du Conseil.
6. Les participants ont étudié la proposition de réunir les anciennes normes 42 à 45 en une nouvelle norme relative aux œufs en coquille. La principale différence entre les normes concerne les conditions d'emmagasinage des œufs. Une seconde norme porterait sur les ovoproduits destinés à l'industrie alimentaire. Ces deux normes pourraient être structurées sur le modèle des normes-cadres relatives à la viande et aux fruits et légumes frais.

7. Les textes révisés des normes seront présentés et examinés au cours de la session d'avril 2008 de la Section spécialisée.

## **II. Réunion de rapporteurs sur la norme relative à la viande de canard – carcasses et parties, Moscou, 1<sup>er</sup>-2 novembre 2007**

8. Le projet de nouvelle norme relative à la viande de canard – carcasses et parties, élaboré et présenté par la délégation chinoise, a été débattu au cours de la réunion.

9. Les participants ont examiné le projet, établi sur le modèle des normes CEE-ONU actuelles relatives à la viande de poulet et à la viande de dinde. Le document est structuré de la même façon que les autres normes relatives à la viande de volaille. Comme les rubriques concernant les spécifications en matière de qualité, d'étiquetage, d'emballage et de codage sont à peu près les mêmes, les discussions ont porté principalement sur les descriptions de la carcasse et des parties.

10. La délégation chinoise a pris note des recommandations et complètera le texte avec des photographies et des diagrammes du squelette. La délégation polonaise fournira une description des produits dérivés du sang de canard.

11. Le document sera soumis pour examen et approbation à la session d'avril 2008 de la Section.

12. La trentaine de participants aux réunions de Moscou représentaient les pays suivants: Australie, Bélarus, Chine, Fédération de Russie, Pologne, République tchèque et Ukraine. Des représentants d'entreprises de production russes ont également participé aux réunions.

## **III. Réunion de rapporteurs sur la viande de veau – carcasses et découpes, Rennes, France, 24-25 avril 2008**

13. La Section spécialisée a décidé, à sa seizième session (2007), d'entreprendre les premiers travaux en vue de l'établissement d'une norme CEE-ONU préliminaire pour la viande de veau – carcasses et découpes.

14. La réunion des rapporteurs sur la viande de veau sera organisée par la délégation française et aura lieu à Rennes (France) les 24 et 25 avril 2008.

15. Comme la définition du veau fait encore l'objet d'un débat au sein de l'UE, les délégations ont décidé de commencer par définir les principales découpes à inclure dans la norme. Un groupe de travail composé des délégations de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et de la France a été constitué pour établir l'avant-projet. Les résultats de la réunion des rapporteurs sur la viande de veau seront communiqués à la session de la Section spécialisée, qui aura lieu à Genève du 28 au 30 avril 2008.

-----